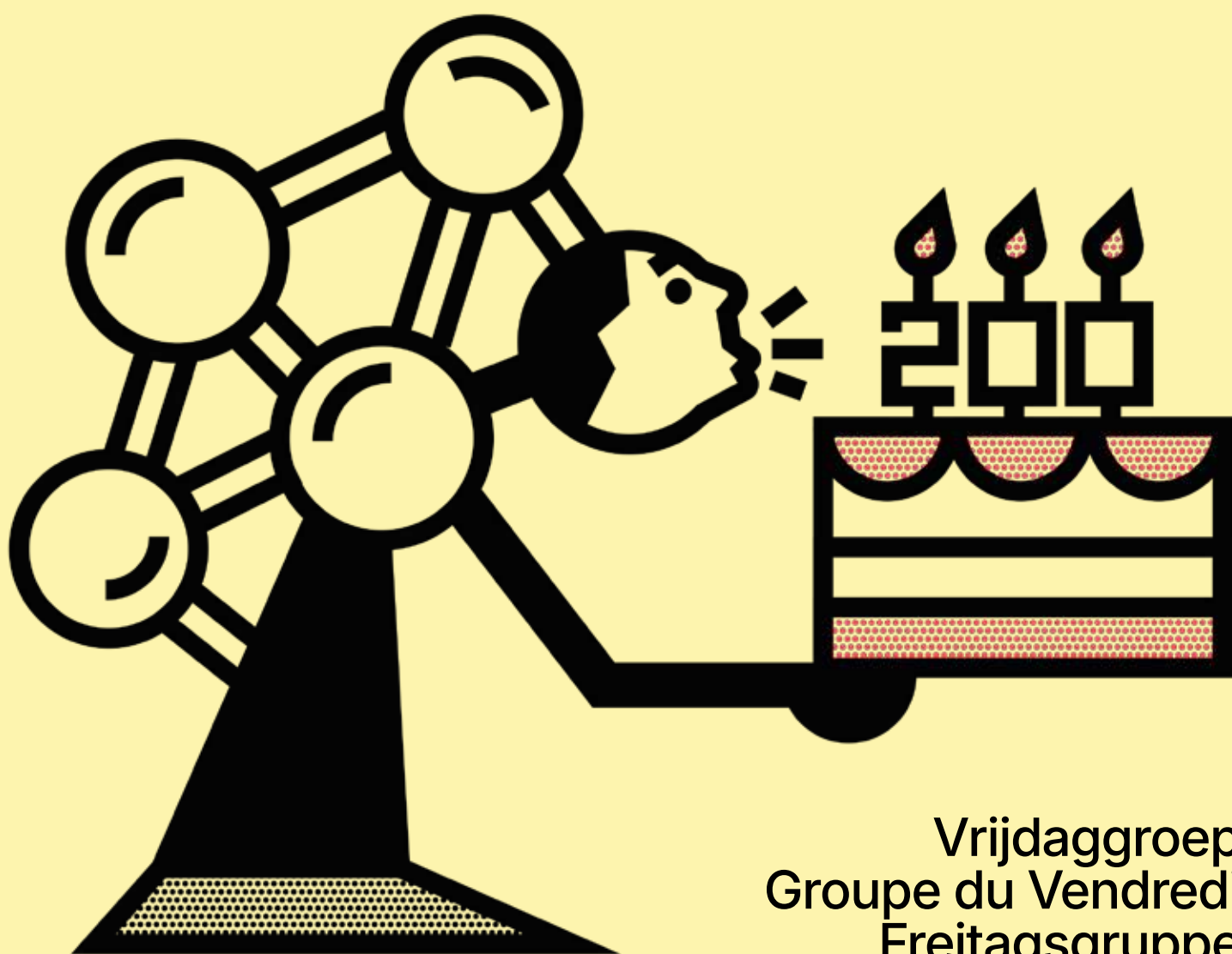


BELGIQUE 2030

Dix recommandations
pour la Belgique de demain



Vrijdagsgroep
Groupe du Vendredi
Freitagsgruppe

RAPPORT #25

Belgique 2030,
Octobre 2026

AUTEURS

Julien De Wit
Nick Socquet
Charles-Antoine Bataille
Quinten Jacobs
Nicholas Vijverman
Melodie Geurts
Gautier Rolland
Zoë Frisvold
Victoria Abi Saab
Oscar de Giey
Hélène Hannecart
Lowie Cnockaert
Jan-Baptist Lemaire
Joachim Mertens

ILLUSTRATIONS & CONCEPTION

Studio Cozé

GESTION DE PROJET

Gabzilla

Cette série a été développée par le Groupe du Vendredi, en collaboration avec L'Echo et Knack, qui ont publié les contributions chaque semaine durant l'été 2026.

*Publication du Groupe du Vendredi, think tank soutenu par la Fondation Roi Baudouin.
Ce rapport est accessible sur le site du Groupe du Vendredi : www.v-g-v.be*

BELGIQUE 2030

**Dix recommandations
pour la Belgique de demain**

Belgique 2030 : les recommandations politiques de la série d'été

PAR ORDRE DE PARUTION. INTRODUCTION DE JULIEN DE WIT, CONCLUSION DE JOACHIM MERTENS.

MÉDIAS | N. SOCQUET, 03/07

PAGE 3

Qui posera encore les questions qui dérangent à l'ère de l'IA ?

- Favoriser un écosystème de l'information où la technologie renforce le contrôle démocratique. Un citoyen bien informé ne sait pas seulement quelles décisions ont été prises, mais aussi qui les a prises, qui a influencé ces décisions, qui en bénéficie et qui il doit récompenser ou sanctionner dans l'isolement.
- Les médias d'information belges devraient mener ensemble une campagne pour convaincre les citoyens de l'utilité du journalisme pour la société.
- Les rédactions doivent montrer ce qui se passe en coulisses : comment les détenteurs du pouvoir sont interrogés, comment les informations sont vérifiées et comment les experts sont sélectionnés.

RÉSILIENCE | C-A BATAILLE, 10/07

PAGE 5

Chaque Belge devra être prêt à affronter la prochaine crise

- Conclure un contrat honnête entre l'État et le citoyen : l'État indique clairement ce qu'il peut garantir et concentre ses moyens là où lui seul peut agir.
- Les citoyens sont capables de faire face par eux-mêmes aux premières heures d'une crise : eau, radio, médicaments et plan d'évacuation dans chaque foyer ; les réseaux de quartier et les communes identifient les personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite.
- Donner un rôle aux écoles et aux entreprises : apprendre aux jeunes à coopérer sous stress et à vérifier la fiabilité de l'information ; former les équipes aux premiers secours, préparer aux pannes de courant, aux cyberattaques et aux évacuations.

INSTITUTIONS | Q. JACOBS, 17/07

PAGE 7

La réforme de l'État comme impératif budgétaire

- Une réforme comportant deux volets indissociables : transférer de manière homogène les soins de santé, l'un des principaux postes de dépenses à venir, aux entités fédérées, et réécrire en même temps la loi spéciale de financement pour qu'elles financent ces dépenses grâce à une véritable autonomie fiscale. Qui dépense, perçoit, et l'électeur peut récompenser ou sanctionner en toute transparence les choix opérés à chaque niveau de pouvoir.

- Que le gouvernement fédéral actuel prépare dès maintenant cette réforme, politiquement et techniquement : une majorité spéciale ne se construit pas pendant une formation, et le bicentenaire est l'occasion idéale pour engager ce chantier.

TERRITOIRE | M. GEURTS & G. ROLLAND, 31/07

PAGE 11

Le vide qui rend nos villes invivables

- Mesurer le vide : un cadastre national du vide, dynamique, transrégional et en open data, alimenté par les consommations d'eau et d'énergie et par l'IA (à l'image de Bruxelles-Ville et d'Utrecht).

- Occuper le vide selon les besoins prioritaires : un cadre plus contraignant pour orienter les conversions de bureaux vers les besoins prioritaires, logement abordable en tête, des cours d'école ouvertes hors temps scolaire, des sites industriels pour la culture nocturne.

- Gouverner le vide : ancrer juridiquement la préférence des usages sur la propriété sans utilité sociale lorsque l'intérêt collectif le justifie, et rendre le vide coûteux en renforçant les mécanismes contre la rétention et la spéculation.

VIE ASSOCIATIVE | N. VIJVERMAN, 24/07

PAGE 9

Le secteur associatif doit retrouver son esprit d'initiative originel

- Diversifier le modèle de financement, car un modèle reposant sur une seule source est par définition fragile : des revenus propres et une collecte de fonds professionnelle à côté des subventions, de vrais partenariats d'entreprise au-delà du sponsoring ponctuel, une expertise valorisée via des licences, ou une entreprise sociale dont les bénéfices reviennent à la mission (pensez à Streetwise ou au suédois Fryshuset).

- Démontrer et prouver l'impact sociétal ; l'État allège entre-temps la charge administrative et noue des partenariats stratégiques, mais qui attend une réforme des subventions pour se réinventer attendra longtemps.

CLIMAT | Z. FRISVOLD & V. ABI SAAB, 07/08

PAGE 13

Pas de Belgique prospère sans une réforme de la gouvernance climat

- Une réforme centrale : un Conseil de la prospérité réunissant les ministres fédéraux et régionaux du climat, de l'énergie, de la mobilité et de l'économie, présidé par un vice-Premier ministre de la Prospérité rapportant directement au kern. Pour la première fois, un responsable identifiable de la politique climatique.

- Doter ce conseil de règles de décision qui brisent les blocages : vote à la majorité simple dès que les ministres favorables représentent au moins 65 % de la population, votes publiés en ligne pour que la société civile puisse suivre les arbitrages, et comme première mission un plan national énergie-climat d'ici 2030 réellement élaboré en commun, plutôt qu'une addition de trois plans régionaux.

ÉNERGIE | O. DE GIEY, 21/08

PAGE 15

It's the energy, stupid

- Réduire les importations d'énergie : passer au crible chaque usage fossile, à commencer par les onze milliards d'euros de subventions fossiles annuelles et le régime des voitures salaires.
- Soutenir, de façon technologiquement neutre, toute l'énergie produite sur notre sol (soleil, vent, biomasse, nucléaire, géothermie) et mettre fin à la guerre de tranchées entre nucléaire et renouvelable.
- Faire sauter le verrou réglementaire : transposer les règles européennes de simplification (la Belgique est mise en demeure) et débloquer les projets de réseau comme Ventilux et la Boucle du Hainaut, pour que les producteurs puissent enfin se raccorder.

ÉCONOMIE | L. CNOCKAERT, 04/09

PAGE 19

Moins d'État pour plus de croissance

- Inverser le réflexe politique : face à chaque problème, demander d'abord quels obstacles l'État peut lui-même lever et où il peut redonner de l'espace aux entrepreneurs et au marché, plutôt que d'imaginer une nouvelle mesure, subvention ou institution.
- Laisser jouer les signaux-prix au lieu de compenser chaque hausse.
- Réduire les aides aux entreprises : les subventions privilégient les projets sûrs, alors que la croissance apparaît lorsque entrepreneurs et investisseurs peuvent prendre des risques, expérimenter et aussi échouer.

PENSIONS | H. HANNECART, 28/08

PAGE 17

Et si l'IA payait nos pensions ?

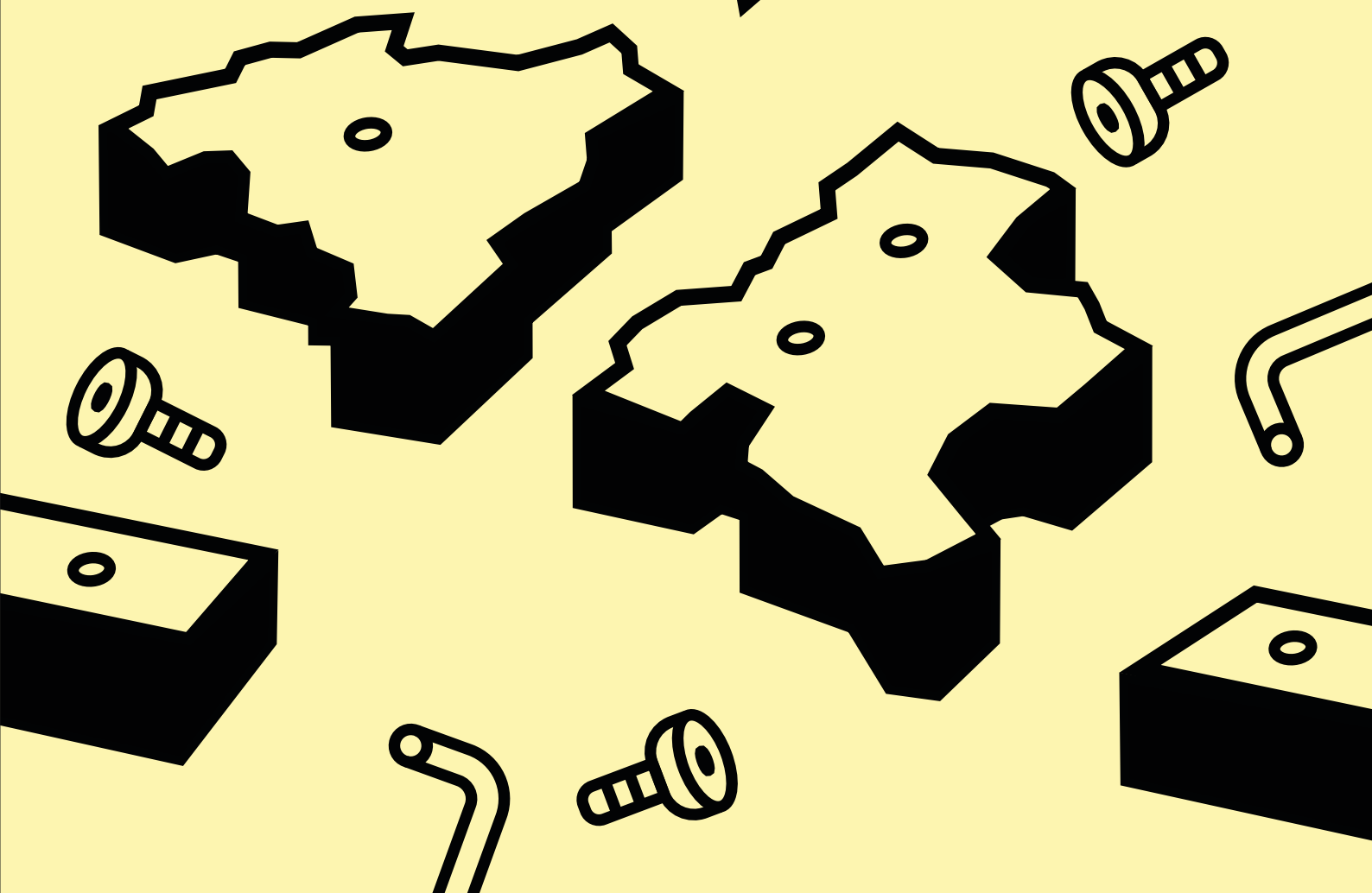
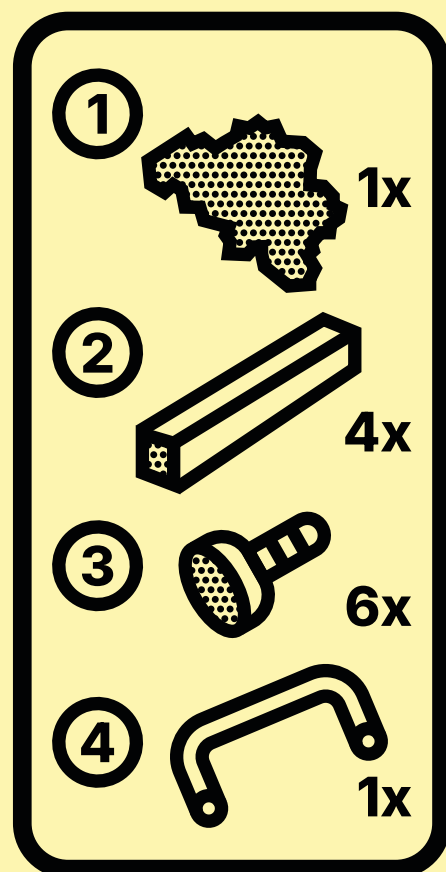
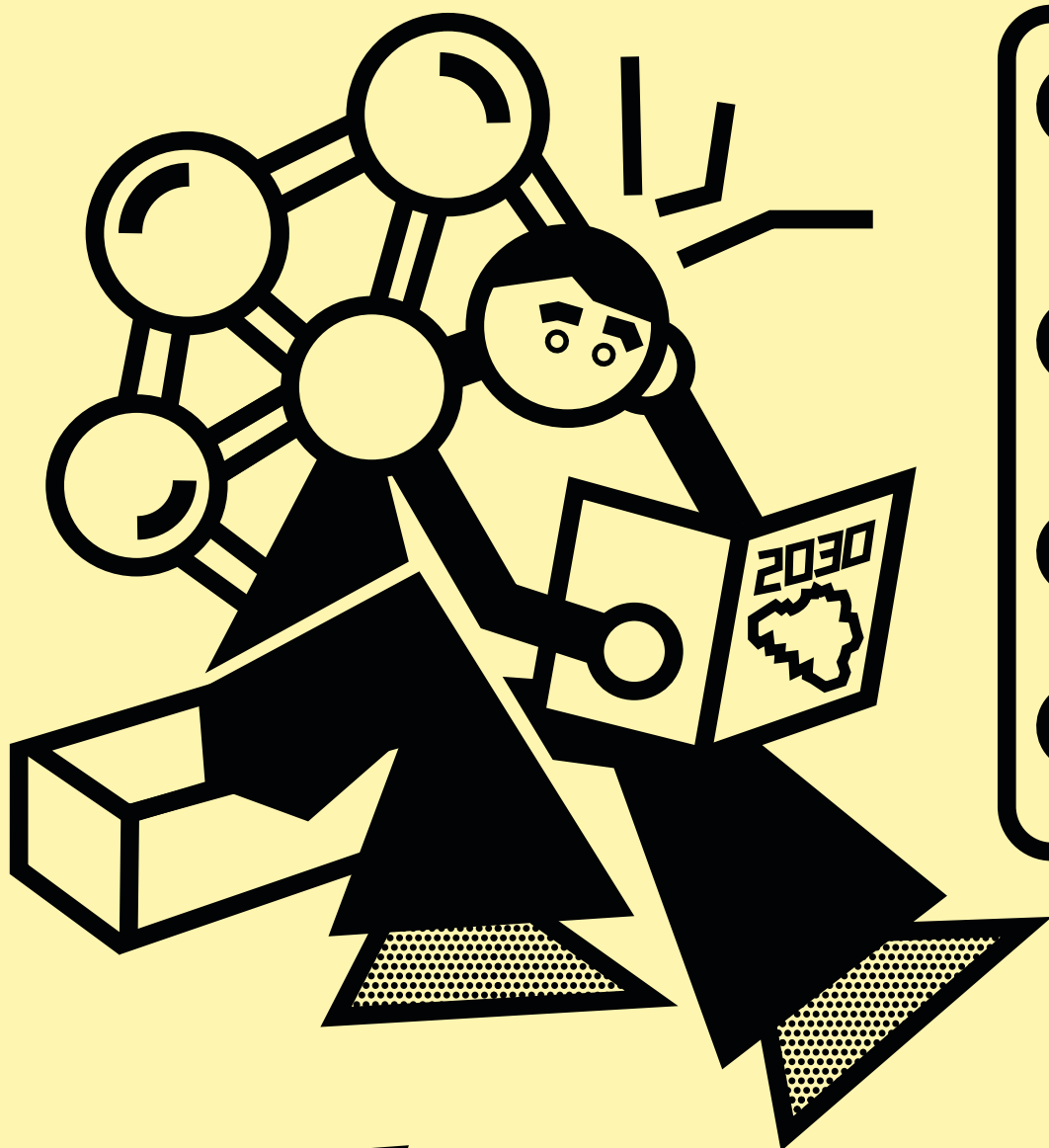
- Ne pas reporter les réformes, mais réexaminer leurs hypothèses de départ pendant les négociations : l'intelligence artificielle peut à la fois accroître la productivité et allonger nos vies.
- Mesurer l'impact économique de l'IA. La nomenclature sectorielle de nos statistiques économiques date de 2022 et ne sera revue que vers 2040, laissant la richesse liée à l'IA largement invisible.
- Réfléchir ensuite à la manière de taxer et de redistribuer une richesse qui ne transite plus par les fiches de paie.

ENSEIGNEMENT | J-B LEMAIRE, 11/09

PAGE 21

Étudier moins longtemps, mais plus souvent

- Raccourcir les cursus universitaires à trois ans, comme c'est déjà le cas pour les bacheliers professionnalisants, et faire entrer les étudiants plus rapidement sur le marché du travail. Réserver les formations de master à une véritable spécialisation.
- Assouplir les exigences de diplôme (notaire, pharmacien, kinésithérapeute, enseignant, architecte) lorsque c'est possible : ramener certaines formations au niveau du bachelier ou, dans certains cas, remplacer tout ou partie du cursus par un stage rémunéré sur le terrain.
- Remplacer la mosaïque actuelle (congé-éducation, crédit-temps, chèques-formation) par un droit universel à un congé d'études d'un à deux ans, accessible à toute personne ayant achevé une formation initiale et travaillé ensuite un nombre minimum d'années, inspiré des comptes individuels de formation expérimentés en France et aux Pays-Bas.



Belgique 2030 : réinventer le pays

ÉCRIT PAR JULIEN DE WIT
26 JUIN 2026

Dans quatre ans, la Belgique fêtera ses deux cents ans. C'est en soi déjà une prouesse. Un pays qui n'était pas censé durer, qui a été maintes fois déclaré condamné et qui lutte de manière chronique avec lui-même atteint un âge que bien des empires n'ont pas eu la chance de connaître. Il faut le célébrer.

Nous sommes un pays qui, contre toute attente, a survécu, a noué de **solides relations internationales** et a rempli ses livres d'histoire de **récits héroïques**, de **traditions** et de **folklore**. Nous avons également construit **une économie ouverte et solide** et nous nous distinguons par notre **capacité d'innovation**. Il y a de quoi être fier, mais **cette fierté, nous l'exprimons rarement**, surtout en comparaison avec l'étranger. Nous sommes un pays qui, contre toute attente, a survécu, noué de solides relations internationales et construit une économie ouverte et innovante. Il y a de quoi être fier. La vraie question n'est donc pas de savoir s'il faut célébrer nos deux cents ans, mais qui nous voulons devenir après cet anniversaire.

Disposer d'un récit commun comme ciment de la société est essentiel pour une nation. C'est la conditio sine qua non de toute forme de patriotisme. **La Belgique possède un tel récit**. Ce que l'on oublie souvent, c'est que ce récit est **en constante évolution**. Quel est le projet pour notre pays ? Qui voulons-nous être, non seulement demain, mais aussi dans les décennies à venir ? Cet horizon temporel est rarement évoqué dans le discours des décideurs politiques. Pourtant, c'est bien le long terme qui détermine la survie d'une société.

Une politique stratégique pour de multiples défis

Car les défis s'accumulent. **Le vieillissement de la population** met notre modèle social sous pression. **La dette publique** limite notre marge de manœuvre. **Les équilibres géopolitiques** se recomposent. Le **marché du travail** souffre à la fois de pénuries et de déséquilibres. La **transition énergétique** exige des investissements que nous continuons à repousser. Et, parallèlement, le sentiment que le système ne fonctionne plus pour eux grandit chez de nombreux citoyens.

Cette réflexion fondamentale exige que nous dépassions la simple addition des intérêts flamands, wallons et bruxellois.

Ce sont là les contours d'un pays qui doit **d'urgence engager une conversation avec lui-même**. Pas seulement un énième débat sur les structures,

les compétences ou les transferts. Mais aussi **une réflexion plus fondamentale. Sur l'identité.** Sur ce que ce pays veut être et ce qu'il veut défendre. Sur le rôle que nous voulons jouer dans les enceintes internationales, sur nos lignes rouges et sur ceux que nous considérons comme alliés ou adversaires.

Cela suppose **une politique stratégique**, avec le long terme en ligne de mire. Et cela exige que nous dépassions la simple addition des intérêts flamands, wallons et bruxellois.

Une condition majeure en forme d'impératif économique

Rousseau définissait le fondement de toute société comme **un contrat social : l'accord tacite selon lequel nous partageons quelque chose de plus grand que nos intérêts individuels.** Mais un contrat social ne flotte pas dans le vide. Il repose sur **un socle : la prospérité.** Non pas comme une fin en soi, mais comme une condition pour tout ce que nous considérons collectivement comme essentiel : l'enseignement, les soins de santé, la protection sociale et une démocratie fonctionnelle. **Sans dynamisme économique, la solidarité devient une promesse sans fondement.**

La Belgique l'avait compris en 1944, lorsque le Pacte social a posé les bases de **l'un des États-providence les plus généreux au monde.** Ce n'était pas le fruit du hasard, mais d'une stratégie : la création de richesse comme moteur, la solidarité comme ciment.

Aujourd'hui, **ce modèle est sous pression**, dans un contexte d'incertitude géopolitique et de début de démondialisation.

Le réflexe consiste alors à **parler de réformes.** D'efficacité, d'économies, de réformes de l'État. Tout cela **est nécessaire. Mais insuffisant.** Ce qui manque à la Belgique, ce ne sont pas seulement des ajustements techniques. Ce qui fait défaut, c'est **un débat fondamental sur la manière dont ces mutations redéfinissent notre identité en tant que pays.** Sur la position stratégique que nous voulons occuper. Sur une identité qui dépasse la culture du compromis et la complexité institutionnelle. Sur une réponse à la question que nous évitons depuis trop longtemps : qu'est-ce qui nous unit, au-delà des structures ?

Un pays qui atteint deux cents ans mérite plus qu'une célébration. Il mérite de **se projeter dans les deux cents années qui viennent.**

Un pays qui atteint deux cents ans mérite plus qu'une célébration. Il mérite de se projeter dans les deux cents années qui viennent.

Qui posera encore les questions qui dérangent à l'ère de l'IA ?

ÉCRIT PAR NICK SOCQUET
3 JUILLET 2026

L'information parvient de plus en plus souvent au citoyen par l'intermédiaire de plateformes qui, elles-mêmes, ne produisent pas de journalisme. Au-delà du défi économique que cela représente pour les médias d'information belges, c'est avant tout un problème démocratique. Le journalisme doit à nouveau convaincre les citoyens de sa fonction d'intérêt public.

Le quatrième pouvoir

Une démocratie repose d'abord sur **des citoyens capables de faire des choix éclairés**, sur la base d'informations fiables dont quelqu'un assume la responsabilité. C'est pourquoi **un journaliste qui utilise une fausse citation générée par l'IA est rapidement suspendu**. En revanche, celui qui cherche sur Google quel est l'impact de la taxe sur les plus-values récemment introduite obtient, en haut de la page, dans l'aperçu IA, une réponse plutôt utile, accompagnée toutefois de l'avertissement suivant : **« Les réponses de l'IA peuvent contenir des erreurs. Pour tout conseil financier, contactez un professionnel. »**

La deuxième fonction essentielle des médias est **leur rôle de 'quatrième pouvoir'**. Les journalistes révèlent des **scandales**, publient des documents qui ont fuité ou patientent pendant des heures, sous la pluie de la rue de la Loi, pour poser **la question critique qui s'impose**. L'IA générative formule des réponses impressionnantes, mais elle ne met pas les ministres sur le gril. Pour fournir des réponses de qualité à des questions d'actualité, l'IA générative dépend de données de qualité, autrement dit, du travail journalistique. Les entreprises d'IA qui refusent de rémunérer ce travail scient la branche sur laquelle elles sont assises.

Les entreprises d'IA qui refusent de rémunérer ce travail scient la branche sur laquelle elles sont assises.

La fin de l'ère des liens bleus

Des études comme le Reuters Digital News Report 2026 montrent qu'**en Belgique**, les médias d'information flamands comme francophones conservent **une large audience**, mais que **les rédactions sont mises sous pression par les économies, les licenciements et la consolidation du secteur**. Les revenus du papier diminuent, **les recettes publicitaires se déplacent vers les grandes plateformes** et les nouveaux revenus numériques ne suffisent pas à combler l'écart.

Dans le même temps, **l'usage de l'IA générative progresse fortement** et Google Search évolue. Il n'est plus seulement une porte d'entrée vers d'autres sites, mais devient un environnement d'IA dans lequel **les utilisateurs** posent des questions de suivi, ajoutent des documents et, surtout, **ne cliquent plus vers l'article original**. La fin de l'ère des liens bleus est engagée.

Pour la première fois, à l'échelle mondiale, les sites et applications d'information ne sont plus les sources d'actualité les plus populaires.

Pour la première fois, à l'échelle mondiale, les sites et applications d'information ne sont plus les sources d'actualité les plus populaires. **Les citoyens migrent vers des plateformes auxquelles ils accordent pourtant moins de confiance, tout en réclamant des informations critiques et fiables.** Si rien ne change, ils se verront servir de plus en plus souvent la même information pré-digérée, reconditionnée et prête à consommer. **Les détenteurs du pouvoir agiront davantage dans l'ombre,** tandis que plus rien ne fera vraiment débat, si ce n'est les performances de nos Diables Rouges.

Un paysage médiatique sain en 2030

La nostalgie d'une époque où les journaux étaient les puissants gardiens de l'accès à l'information ne nous aidera pas. **En 2030, nous devons tendre vers un écosystème de l'information dans lequel la technologie renforce le contrôle démocratique,** sans que la responsabilité ne disparaisse.

Dans ce paysage médiatique, les médias d'information auront compris que **les citoyens ne se contentent pas de consommer l'actualité, ils dialoguent avec elle.** L'IA y est pleinement utilisée, mais elle n'est pas confondue avec le journalisme. Les citoyens peuvent vérifier l'origine d'images, **combiner des données issues de plusieurs articles,** comparer des décisions locales avec des tendances internationales et visualiser des constats. La transparence sur

les méthodes de travail et l'indépendance éditoriale ne souffre aucune ambiguïté.

Appel à tous les médias d'information belges

Faites campagne ensemble ! Pas seulement auprès des responsables politiques à propos de modèles publicitaires défaillants, mais **surtout auprès des citoyens.** Utilisez les canaux, les visages, l'audience et l'expertise que vous mobilisez chaque jour pour éclairer le monde afin d'**expliquer pourquoi il est si important que vous fassiez ce que vous faites.**

Premièrement, montrez ce qui se cache sous le capot du journalisme. Emmenez spectateurs, auditeurs et lecteurs dans **les coulisses de l'enquête approfondie.** Montrez comment vous interrogez les détenteurs du pouvoir, vérifiez les faits et choisissez les experts. Soyez clairs sur votre mission et répondez enfin à cette question : **un journaliste doit-il être neutre, impartial ou simplement honnête ?**

Deuxièmement, montrez ce qui se passe lorsque **le journalisme n'est plus en mesure de remplir ses fonctions démocratiques.** Montrez l'impact de la disparition de journaux indépendants, de rédactions et du reportage local. **Montrez ce qui arrive lorsque le quatrième pouvoir ne peut plus poser les questions qui dérangent.**

Soyez clairs sur votre mission et répondez enfin à cette question : un journaliste doit-il être neutre, impartial ou simplement honnête ?

Chaque Belge devra être prêt à affronter la prochaine crise

ÉCRIT PAR CHARLES-ANTOINE BATAILLE

10 JUILLET 2026

En 2030, qu'aurons-nous appris d'une décennie faite de crises climatique, sanitaire et technologique ? Lors de la canicule de juin 2026, des vies ont à nouveau été perdues par manque de moyens et de coordination des services de secours. Au-delà du changement climatique, c'est notre société entière qui est constamment mise à l'épreuve par ces bouleversements. À chaque fois, c'est le même cycle : sidération, prise de conscience, puis l'éternel passage à autre chose.

Il est grand temps qu'à titre individuel et collectif, **les Belges se préparent activement à des événements improbables voire inattendus**. Pourquoi ? Aujourd'hui, le système belge de solidarité est conçu pour protéger tout un chacun dans un monde stable et prévisible. Mais on ne se rend pas toujours compte de la dépendance que cette sécurité procure. Penser que les failles observées lors des inondations en Wallonie de 2021 n'étaient qu'un cas particulier n'est pas sérieux.

Adapter notre attitude face à l'inattendu

Les crises qui s'annoncent vont nous surprendre. Ce qui nous manque, ce ne sont pas les moyens mais bien le changement nécessaire d'attitude. D'ailleurs, l'État nous a prouvé que les temps ont changé : en avril 2026, le ministère de l'Intérieur a lancé **une campagne de communication pour inciter les Belges à rester quelques jours en autonomie**. Il faut voir dans ce geste l'esquisse d'un

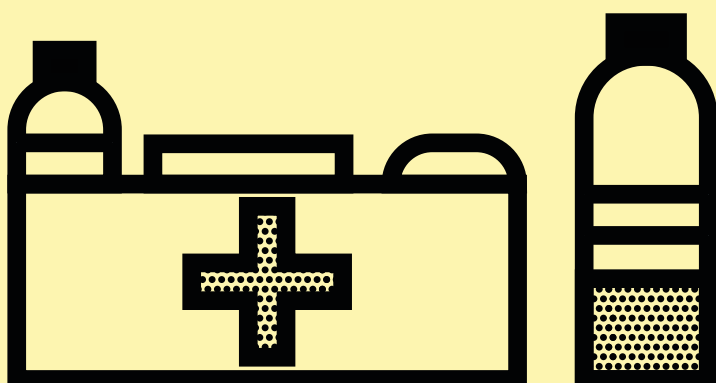
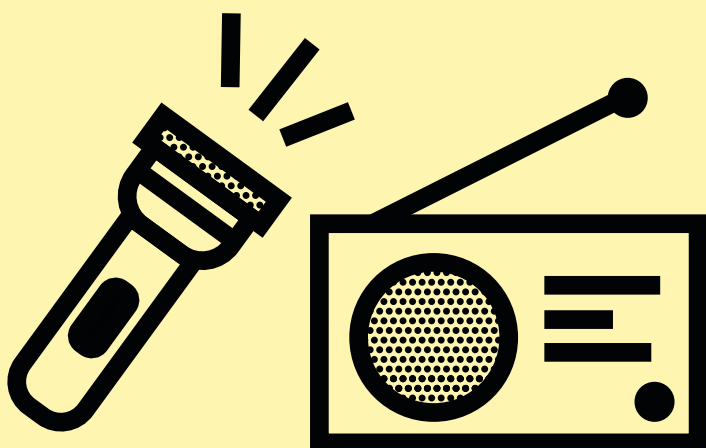
nouveau contrat social. Certes, l'État doit rester le garant ultime de la protection collective, mais un État fort n'est pas un État qui promet d'être partout, tout de suite, pour tout le monde. Nos gouvernements doivent énoncer clairement ce qu'ils peuvent garantir, qu'il puisse concentrer ses moyens là où lui seul peut agir, et qu'ils **donnent aux citoyens les moyens de tenir les premières heures**.

Avoir de l'eau, une lampe, quelques médicaments, une radio, un plan d'évacuation : tout cela est du bon sens civique. **C'est aussi ce qui permet aux services de secours de se concentrer sur les plus vulnérables.**

Cette responsabilité se joue d'abord dans les foyers et les quartiers. Chaque ménage devrait connaître les bons réflexes : comment réagir en cas d'alerte, où trouver une information fiable, où et comment se mettre à l'abri. Chaque rue devrait savoir qui sont les personnes âgées, isolées, malades ou moins mobiles.

C'est donc un effort individuel qui doit se coupler au collectif via les communes et les comités de quartier.

Chaque ménage devrait connaître les bons réflexes : comment réagir en cas d'alerte, où trouver une information fiable, où et comment se mettre à l'abri.



Les entreprises ont un rôle à jouer

Nos écoles et entreprises ont également un rôle à jouer. Actuellement, nous formons les jeunes à réussir dans un monde stable. **L'école devrait plutôt apprendre à coopérer sous stress, à distinguer une information fiable d'une rumeur, à agir sans attendre une hiérarchie parfaite.**

Les entreprises peuvent aussi jouer un rôle civique : **former aux premiers secours, préparer les équipes aux coupures d'énergie, aux cyberattaques, aux évacuations.**

En 2030, la Belgique tournera définitivement la page de la stabilité. **Les Belges doivent désormais organiser leur propre préparation aux crises.** Non pas par peur, mais parce que **c'est la condition d'une société qui tient debout quand l'État est dépassé.** Pensez à cette voisine âgée qui vit seule au troisième étage : savez-vous si elle a de l'eau pour trois jours ? Saurez-vous frapper à sa porte quand la canicule reviendra ? Car **une démocratie sans citoyens actifs n'est qu'une société de droits, sans la contrepartie des devoirs.**

Une démocratie sans citoyens actifs n'est qu'une société de droits, sans la contrepartie des devoirs.

La réforme de l'État comme impératif budgétaire

ÉCRIT PAR QUINTEN JACOBS
17 JUILLET 2026

Une série d'été consacrée à la Belgique de 2030 ne peut faire l'économie d'une réflexion sur notre architecture institutionnelle. Ce débat ne disparaîtra pas dans les prochaines années. La répartition complexe des compétences et la loi spéciale de financement étranglent progressivement les finances fédérales. Nous n'avons plus le luxe d'ignorer cette réalité.

Les symptômes sont connus. Depuis de nombreuses années, **l'État fédéral affiche le déficit budgétaire le plus important du pays** et ne parvient plus à le résorber. En vertu de la loi spéciale de financement, il transfère chaque année **près de 80 milliards d'euros de dotations aux entités fédérées**, sans contrepartie directe. Ces dotations sont en outre indexées et, pour partie, liées à la croissance économique. En période d'inflation élevée, le budget des Régions et Communautés augmente donc automatiquement, tandis que l'État fédéral doit en supporter la charge.

Or **le gouvernement fédéral ne peut pratiquement rien y changer**. Le montant des dotations et leur clé de répartition sont inscrits dans une loi spéciale, qui ne peut être modifiée qu'à la majorité des deux tiers, avec une majorité dans chaque groupe linguistique. À court terme, une telle majorité relève de la fiction politique. Le fédéral est donc confronté à une hémorragie budgétaire qu'il est incapable d'endiguer.

Perspectives très préoccupantes

Les perspectives sont encore plus préoccupantes. Quatre grands postes de dépenses devraient connaître **une forte hausse dans les prochaines années : les pensions et les soins de santé**, sous l'effet du vieillissement démographique ; **les dépenses de défense**, en raison du relèvement des objectifs de l'OTAN ; et enfin **les charges d'intérêt de la dette publique**. Selon le Comité de monitoring, celles-ci augmenteront de 81 % entre 2026 et 2031. Dans cinq ans, elles représenteront près de 10 milliards d'euros supplémentaires par an, soit presque le double du budget actuel des allocations de chômage.

Le problème est que **ces quatre compétences relèvent principalement du niveau fédéral**, déjà confronté à l'une des situations budgétaires les plus fragiles de la zone euro. **Cette trajectoire n'est pas soutenable.**

La gravité de la situation est telle que les réformes socio-économiques classiques — économies budgétaires ou nouvelles recettes — ne suffisent plus.

La gravité de la situation est telle que **les réformes socio-économiques classiques — économies budgétaires ou nouvelles recettes — ne suffisent plus**. Le gouvernement De Wever en fait déjà la démonstration. Il met en œuvre les réformes les plus importantes de la sécurité sociale depuis des décennies : pensions, chômage, soins de santé. Ces mesures suscitent d'importantes contestations sociales. Pourtant, **malgré ces efforts, le déficit continue de se creuser**. Le meilleur résultat auquel le gouvernement peut aujourd'hui espérer parvenir est de limiter son aggravation. **Un retour crédible vers l'équilibre budgétaire reste hors de portée**.

Une réforme de l'État est indispensable

Cette dynamique risque encore de s'accroître dans les années à venir. Ajuster les recettes ou les dépenses peut atténuer le problème, mais ne le résout pas. Si l'on veut éviter que les vingt prochaines années ne soient rythmées par des débats récurrents sur de nouvelles hausses d'impôts ou de nouvelles coupes dans la sécurité sociale, il faut **avoir le courage intellectuel de reconnaître qu'une réforme de l'État est devenue indispensable**. Elle doit revoir à la fois **la répartition des compétences** et les mécanismes de financement.

Julien De Wit a raison, dans cette série d'été, lorsqu'il affirme qu'**une nouvelle architecture institutionnelle ne suffira pas** et que notre pays a également besoin d'**un nouveau récit collectif**. Mais croire que nous

pourrons préserver durablement notre prospérité sans réforme de l'État relève de la même naïveté. Ce serait prolonger indéfiniment les demi-mesures.

Une véritable autonomie fiscale

Profitons du bicentenaire de la Belgique pour préparer le pays aux défis des prochaines décennies. Cela suppose **une réforme de l'État qui oblige les entités fédérées à prendre en charge une partie du coût du vieillissement et à l'assumer grâce à une véritable autonomie fiscale**. Concrètement, cela implique notamment de leur confier l'une des principales dépenses pour la Belgique de demain — les soins de santé — tout en adaptant la loi spéciale de financement afin qu'elles puissent financer cette compétence par leurs propres recettes fiscales.

Ces deux volets sont indissociables. C'est à cette condition que **le budget fédéral pourra retrouver une trajectoire soutenable** et que les entités fédérées seront pleinement responsabilisées. Les électeurs pourront alors juger, de manière transparente, les choix politiques opérés à chaque niveau de pouvoir.

Une telle réforme ne sera pas simple. Elle exigera **une majorité spéciale** et ne pourra aboutir que si le gouvernement fédéral actuel en prépare minutieusement les fondements, tant sur le plan politique que technique. Il faudra **du courage politique et des responsables capables de regarder au-delà de la prochaine échéance électorale**. Le bicentenaire de notre pays constitue une occasion idéale pour engager ce chantier.

Le secteur associatif doit retrouver son esprit d'initiative initial

ÉCRIT PAR NICHOLAS VIJVERMAN
24 JUILLET 2026

L'asbl Boven de Wolken met en relation des photographes avec des parents qui viennent de perdre un enfant. On les appelle des « enfants étoiles ». C'est le genre d'initiative dont on ignore l'existence jusqu'au jour où l'on en a soi-même besoin. C'est alors qu'elle devient indispensable. Le secteur associatif belge regorge de telles organisations. Mais aujourd'hui, il peine souvent à les financer sans le soutien de l'État.

Derrière ces organisations, il y a des femmes et des hommes : le coordinateur qui répond encore à ses e-mails tard le vendredi soir, le bénévole qui revient semaine après semaine, l'administrateur qui, bénévolement, contribue à définir le cap. Mais **ce tissu est aujourd'hui fragile, et pas seulement parce que les pouvoirs publics réduisent leurs dépenses.**

Un nouveau modèle de financement

Le secteur associatif belge tire **aujourd'hui l'essentiel de ses ressources des subventions**. Dans le monde de l'entreprise, mettre tous ses œufs dans le même panier est considéré comme une faute de gestion. Il en va de même pour les associations, indépendamment de ce que font ou ne font pas les pouvoirs publics. **Un modèle de financement reposant sur une seule source est, par définition, fragile.**

Les petites organisations sont particulièrement vulnérables. Il suffit qu'un projet tombe à l'eau ou qu'un versement tarde pour que tout leur fonctionnement vacille. **Les grandes organisations** sont confrontées à un autre risque : bercées par des décennies de sécurité structurelle, elles deviennent parfois

trop lentes ou trop lourdes pour s'adapter lorsque le monde change sous leurs pieds.

Bercées par des décennies de sécurité structurelle, les grandes associations deviennent parfois trop lentes ou trop lourdes pour s'adapter lorsque le monde change.

La méfiance envers des notions comme l'entrepreneuriat ou le modèle économique reste profondément ancrée. Pourtant, ailleurs dans le monde, des organisations montrent depuis des années qu'**une autre voie est possible**. Fryshuset, à Stockholm, ancien entrepôt frigorifique devenu l'une des plus grandes organisations de jeunesse de Suède, fonctionne principalement grâce à **des partenariats avec des entreprises** et à son propre réseau de membres, avec un **recours limité au financement public**. Un choix que le secteur belge n'a, dans une large mesure, pas encore fait.

Des alternatives existent

La Belgique dispose pourtant d'**alternatives**, encore trop rares et trop timides. Certaines asbl développent leurs propres revenus, adoptent une logique d'entrepreneuriat social ou professionnalisent leur collecte de fonds. **Elles restent minoritaires**. D'autres nouent de **véritables partenariats avec des entreprises**, bien au-delà du sponsoring ponctuel. Elles valorisent leur expertise par des licences ou des redevances, ou créent une entreprise sociale dont les bénéfices sont réinvestis dans leur mission.

Pensons à **Streetwise**, qui accompagne des jeunes en situation de vulnérabilité vers un **emploi durable dans les métiers de l'horeca** et qui a construit un **modèle financièrement viable sans dépendre structurellement des pouvoirs publics**. Cette transition est en marche. Mais, comme toute transition, elle reste souvent désordonnée et inconfortable.

Un double défi

Le défi est double. Les nouveaux modèles de revenus demandent du courage, mais aussi de la clarté. Une organisation doit **savoir quel impact elle veut produire et être capable de le démontrer**. Ceux qui savent expliquer clairement leur impact et en apporter la preuve sont plus solides. Ceux qui prennent du retard sur ce terrain deviennent vulnérables, non seulement financièrement, mais aussi politiquement. Car **un secteur incapable de démontrer sa valeur devient, tôt ou tard, plus facile à remettre en cause**.

Les pouvoirs publics ont évidemment un rôle à jouer : alléger la charge administrative et développer de véritables partenariats stratégiques. **Mais un secteur qui attend une réforme des subsides pour se réinventer risque d'attendre longtemps.**

Un secteur qui attend une réforme des subsides pour se réinventer risque d'attendre longtemps.

Un secteur associatif fort est nécessaire

Si le **secteur associatif** est devenu aussi fort qu'il l'est aujourd'hui, ce n'est pas un hasard. Il **s'est développé aux XIXe et XXe siècles** comme contrepoids, mais aussi comme **complément, d'un État encore en construction**. Piliers catholiques, mutualités socialistes, associations libérales : ils ont bâti des écoles, des hôpitaux et des structures d'accueil lorsque l'État ne le faisait pas, ou n'en avait pas les moyens. **Cette histoire explique la dépendance aux subventions, mais elle ne la justifie plus.**

Dans quatre ans, la Belgique fêtera son bicentenaire. Un pays qui veut écrire un nouveau chapitre de son histoire **a besoin d'un secteur associatif fort**. Un secteur qui participe au débat public, qui joue son rôle de contrepoids et qui renforce le tissu social **là où les politiques publiques ne suffisent plus**.

L'asbl Boven de Wolken n'est pas née parce qu'une ligne de subvention existait. Elle est née parce que quelqu'un a décidé d'agir. C'est précisément **cet esprit d'initiative que le secteur doit aujourd'hui appliquer à lui-même**. Avoir un impact social ne suffit plus. Il faut aussi être capable de le financer, de le démontrer et de le pérenniser. Ceux qui y parviendront contribueront à **écrire la Belgique de l'après-2030**.

Le vide qui rend nos villes invivables

ÉCRIT PAR MELODIE GEURTS ET GAUTIER ROLLAND

31 JUILLET 2026

La nature a horreur du vide. Notre environnement bâti, lui, s'en accommode très bien et c'est notre problème. La Belgique est l'un des pays les plus densément peuplés d'Europe, avec un déficit d'espaces naturels, particulièrement marqué en Flandre, et une forte résistance à la construction en hauteur. Chaque mètre carré compte double : celui qu'on artificialise en périphérie, celui qu'on laisse dormir au centre. Une piste doit s'imposer dans le débat : privilégier la logique du flux à celle du stock.

Notre pays souffre d'une schizophrénie spatiale, particulièrement visible à Bruxelles mais présente dans les autres grandes villes. D'un côté, **des milliers de ménages attendent un logement social**, des collectifs cherchent des lieux pour se retrouver, des enfants manquent d'espaces de jeu. De l'autre, **des millions de mètres carrés bâtis restent inoccupés** : bureaux vacants, bâtiments publics inutilisés, églises désacralisées, friches industrielles.

Ce paradoxe découle d'un système structuré autour du stock (posséder, conserver, valoriser) plutôt que du flux (réutiliser, transformer, partager). La propriété y prime sur l'usage, l'attente sur l'activation, la rétention sur l'utilité sociale, **avec des coûts supportés surtout par les plus vulnérables**.

Cette logique est amplifiée par la géographie du pays : faute d'espace et compte tenu de l'impératif de préserver la nature subsistante, la Belgique n'a fondamentalement que **deux options : s'étendre en hauteur ou mieux utiliser ce qui existe déjà**.

La première se heurte à des résistances persistantes. Reste la seconde : **transformer le vide en ressource plutôt que d'artificialiser davantage**. Ce n'est plus un simple choix urbanistique, mais **une nécessité**.

Agir exige de **mesurer le vide**, de l'occuper et de le gouverner.

Vu la géographie du pays, la Belgique n'a que deux options : s'étendre en hauteur ou mieux utiliser le bâti existant.

Mesurer le vide, c'est le comprendre

Le recensement du vide doit cesser d'être parcellaire, fragmenté entre niveaux de pouvoir et insuffisamment appliqué. Malgré l'obligation légale, en Wallonie et à Bruxelles, **d'inventorier les logements vides, peu de communes s'y conforment rigoureusement**. Il reste aussi sectoriel : Bruxelles suit la vacance des bureaux, tandis que la Wallonie et la Flandre ne disposent pas d'un suivi consolidé. **Friches, équipements et commerces échappent encore largement à l'inventaire**. Ce recensement devrait aussi devenir plus dynamique, alimenté par des données comme la consommation d'eau et d'énergie, à l'instar

de la Ville de Bruxelles. **L'open data et l'IA peuvent y contribuer**, comme à Utrecht où une plateforme collaborative permet de visualiser la ville en temps réel.

L'open data et l'IA peuvent contribuer à mieux recenser le vide dans nos villes et campagnes.

Occuper le vide pour répondre aux besoins prioritaires

Occuper le vide rendrait nos villes plus vivables. Cela doit devenir une priorité publique dépassant les logiques propriétaires. Le droit permet déjà de réguler la propriété en privilégiant l'usage, pour autant que cette intervention soit proportionnée et conforme à l'intérêt général.

Premièrement, garantir un logement à ceux qui en ont le plus besoin. **La reconversion de bureaux en logements abordables est techniquement faisable mais reste sous-exploitée.** À Bruxelles, plus d'un million de mètres carrés de bureaux étaient vacants en 2022, dont au moins 20 % convertibles ; la Wallonie en compte autant. La Flandre ne recense pas. Depuis 1997, 1,7 million de m² ont été réaffectés, principalement vers des logements destinés aux classes moyennes et supérieures. **Un cadre plus contraignant s'impose pour orienter ces transformations vers les besoins prioritaires.**

Deuxièmement, permettre à tous nos enfants de jouer dehors. Le réseau bruxellois de plusieurs centaines d'écoles, souvent dotées de cours, offre un potentiel considérable : **ouvrir ces espaces hors temps scolaire dans les quartiers les moins pourvus**, au-delà des initiatives existantes.

Enfin, fournir des lieux à nos collectifs culturels nocturnes. Bruxelles annonce des incitants pour activer des sites comme **l'ancienne usine Audi ou les berges du canal**. Aller jusqu'au bout de cette logique suppose aussi d'y intégrer des usages culturels et nocturnes, particulièrement compatibles avec la vocation industrielle et diurne de ces lieux.

Gouverner le vide pour changer de paradigme

Trois leviers sont essentiels pour que, d'ici 2030, les usages priment sur le vide en Belgique :

- ancrer juridiquement la préférence des usages sur la propriété sans utilité sociale lorsque l'intérêt collectif le justifie ;
- établir un cadastre national du vide, dynamique, en open data et transrégional ;
- rendre le vide coûteux en renforçant les mécanismes contre la rétention et la spéculation.

Le vide n'est pas neutre. Il nourrit la spéculation, détourne les espaces de leur fonction sociale et appauvrit nos imaginaires urbains. Pour un pays aussi exigu, dense et peu disposé à construire vers le ciel, apprendre à activer ce qui existe déjà constitue l'un des grands défis d'aménagement du territoire d'ici 2030.

Le vide n'est pas neutre. Il nourrit la spéculation, détourne les espaces de leur fonction sociale et appauvrit nos imaginaires urbains.

Pas de Belgique prospère sans une réforme de la gouvernance climat

ÉCRIT PAR ZOË FRISVOLD ET VICTORIA ABI SAAB
7 AOÛT 2026

Cet été est déjà le plus chaud jamais enregistré en Belgique. Selon Sciensano, la seule vague de chaleur survenue entre le 18 juin et le 1er juillet a entraîné 1.747 décès supplémentaires par rapport à la moyenne habituelle.

Ces semaines ne sont qu'un **avant-goût de ce qui nous attend**. Pourtant, au moment même où les conséquences du changement climatique deviennent dramatiquement concrètes, **nos responsables politiques peinent encore à s'accorder sur leur gouvernance**, certains ministres allant jusqu'à décliner leur participation aux réunions convoquées par le ministre fédéral. **Notre pays mérite mieux qu'une gestion post-mortem des catastrophes climatiques. Il a besoin d'une gouvernance capable d'anticiper plutôt que de subir.**

Notre gouvernance climatique reflète les travers de notre architecture institutionnelle : fragmentée, peu lisible et dépourvue d'une véritable **coordination stratégique**. Les différentes instances favorisent l'opacité, les blocages et les compromis au plus petit dénominateur commun.

Le Plan national Énergie-Climat (PNEC) en est l'illustration parfaite. Selon la Commission européenne, le plan belge ne présente ni **évaluation cohérente des investissements nécessaires à la transition énergétique ni analyse robuste de leurs retombées économiques**. Les incohérences apparaissent aussi dans le traitement du nouveau marché carbone européen (ETS2) : la Flandre l'intègre dans ses projections climatiques, contrairement à la Wallonie, tandis qu'aucune estimation n'est fournie quant à son impact sur les objectifs climatiques belges.

Comment élaborer une stratégie nationale cohérente lorsque la concertation n'intervient qu'une fois les décisions déjà prises ? **La Belgique dispose des compétences. Il lui manque une gouvernance capable de les transformer en action.**

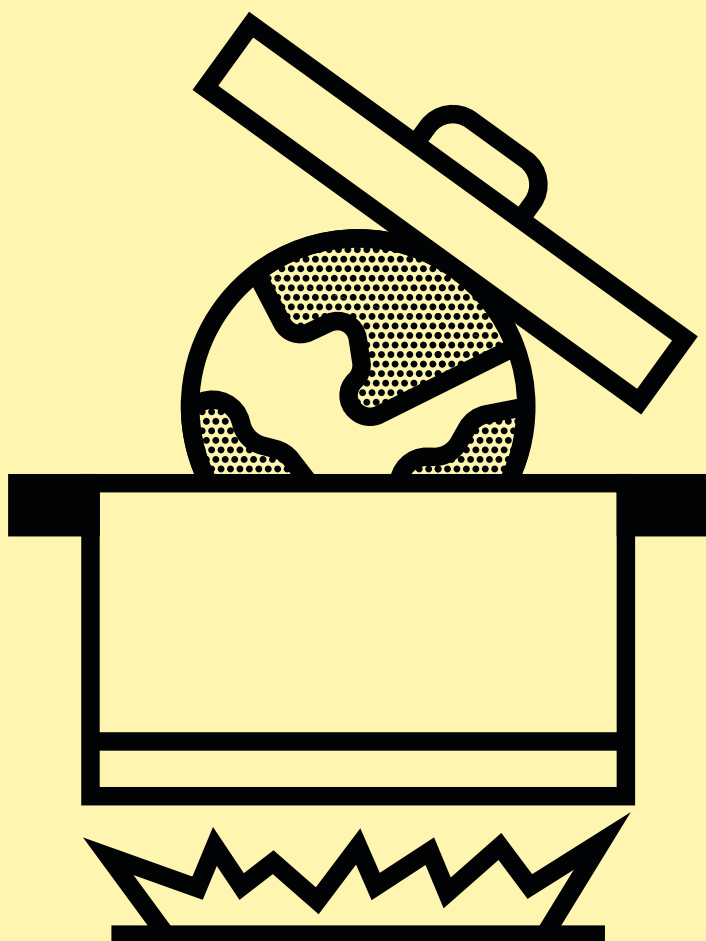
Un Conseil de la prospérité...

Plutôt que de multiplier les conférences interministérielles sans responsable clairement identifié, **nous proposons la création d'un Conseil de la prospérité réunissant les ministres fédéraux et régionaux compétents en matière de climat, d'énergie, de mobilité et d'économie**. Présidé par un Vice-Premier ministre chargé de la prospérité, il organiserait les travaux, soumettrait les décisions au vote en cas de blocage et rendrait directement compte au Kern. **Pour la première fois, un responsable politique serait clairement identifié comme garant de la prospérité de notre pays.**

Comment élaborer une stratégie nationale cohérente lorsque la concertation n'intervient qu'une fois les décisions déjà prises ?

D'ici à 2030, un tel Conseil permettrait enfin à la Belgique de présenter un Plan national énergie-climat réellement élaboré en commun plutôt qu'une simple juxtaposition de politiques régionales.

Ce Conseil aurait pour mission de coordonner les politiques liées à la transition climatique et économique. Il pourrait, par exemple, simplifier l'accès aux financements de la recherche et de l'innovation, mieux anticiper les besoins en compétences des travailleurs ou encore coordonner les investissements dans les infrastructures de mobilité et l'adaptation aux risques climatiques. Autant de dimensions que la Commission européenne estime aujourd'hui insuffisamment intégrées dans le PNEC belge.



... pour une stratégie commune

Réunir ces décisions dans une même enceinte permettrait **enfin d'élaborer une stratégie commune entre les Régions et l'autorité fédérale**, de mutualiser les efforts et de mieux planifier la transition **afin que la Belgique saisisse pleinement les opportunités économiques de la décarbonation tout en préparant le pays aux risques climatiques.**

Cette réforme renforcerait également la transparence. Les votes des ministres seraient publiés en ligne, permettant à la société civile de mieux suivre les arbitrages politiques. Pour sortir de la logique paralysante du consensus permanent, **les décisions pourraient être adoptées à la majorité simple**, pour autant que les ministres favorables représentent au moins 65 % de la population belge. Ce mécanisme préserverait la légitimité démocratique tout **en limitant les blocages récurrents de notre fédéralisme.**

D'ici 2030, un tel Conseil permettrait enfin à la Belgique de présenter **un Plan national Énergie-Climat réellement élaboré en commun** plutôt qu'une simple juxtaposition de politiques régionales.

Une telle réforme nécessiterait sans doute des adaptations constitutionnelles ou des lois spéciales. Mais la vraie question n'est plus celle de sa complexité. Elle est de savoir si la Belgique peut encore se permettre de s'en passer. Face aux défis climatiques et économiques de la prochaine décennie, **notre pays ne manque ni d'expertise, ni de moyens, ni d'ambition. Ce qui lui manque encore, c'est une gouvernance capable de transformer ces atouts en décisions.**

It's the energy, stupid

ÉCRIT PAR OSCAR DE GIEY
21 AOÛT 2026

La Belgique, cet État tampon créé pour séparer des voisins mécontents, aura survécu 200 ans en 2030. Plus qu'une survie : nous avons bâti un pays dont nous pouvons être fiers. Néanmoins, un aspect essentiel de la société belge s'est dégradé ces dernières décennies, mettant en danger notre prospérité et notre contrat social.

En 1992, Bill Clinton utilise la fameuse phrase « It's the economy, stupid » pour battre George Bush. Aujourd'hui, s'il avait été Premier ministre de la Belgique, il aurait pu frapper du poing sur la table et marteler : « **It's the energy, stupid** ». Depuis 1990, la Belgique s'enfonce dans le pétrole et le gaz et **dépend, en 2024, de l'étranger pour 75 % de son énergie**. Cela nous place parmi les pires élèves d'Europe.

Cette dépendance met également à mal notre contrat social. Les ménages qui se chauffent au mazout et roulent au diesel, faute d'alternative, sont les premiers frappés par chaque crise énergétique. Il est urgent de reprendre le contrôle en réduisant l'énergie importée et en produisant bien plus d'énergie dans notre plat pays.

Les chars russes et les drones iraniens ravagent notre confiance en nos sources d'approvisionnement et augmentent drastiquement nos factures énergétiques.

L'énergie, clé de voûte de notre prospérité

En Belgique, on ne reconnaît pas suffisamment que l'économie et l'énergie sont les deux faces d'une même pièce. **Notre dépendance n'est pourtant pas une fatalité : la Belgique était à l'origine énergétiquement indépendante.** Le charbon wallon, abondant et local, l'a propulsée au rang de deuxième puissance industrielle mondiale. Lorsque nos réserves se sont épuisées, nous avons trouvé une alternative. Au prix d'une dépendance au pétrole, la Belgique a prospéré.

Depuis ce choix décisif, **l'histoire se répète : crises et solutions ponctuelles, sans ambition ni vision énergétique à long terme.** Des crises pétrolières des années septante aux guerres russe et iranienne de 2022 et 2026, les causes diffèrent mais le résultat est similaire : la mise à nu de notre dépendance. Les chars russes et les drones iraniens ravagent notre confiance en nos sources d'approvisionnement et augmentent drastiquement nos factures énergétiques.

L'équation de la dépendance est simple

L'énergie importée pèse trois fois plus que l'énergie produite en Belgique. **L'équation est donc simple : réduire l'importation et augmenter la production.**

D'abord, nous devons réduire l'énergie importée, presque exclusivement d'origine fossile. Il faut donc passer au crible toute utilisation d'énergies fossiles. **Certains usages ont une justification économique mais pas de justification énergétique.** Par exemple, les onze milliards de subventions annuelles aux énergies fossiles et le régime des voitures de société s'inscrivent-ils dans une ambition sérieuse d'indépendance énergétique ?

Des infrastructures telles que la Boucle du Hainaut et Ventilus sont en discussion depuis presque une décennie. Si nous n'agissons pas, des producteurs ne pourront bientôt plus se raccorder au réseau.

Ensuite, il faut produire localement l'énergie qui ne peut être réduite. Cessons le clivage entre nucléaire et renouvelables : sans distinction de technologie, donnons la priorité à toute énergie produite en Belgique. Le solaire, l'éolien, la biomasse, le nucléaire et la géothermie doivent tous être encouragés par l'appareil étatique.

Cet engagement doit faire sauter le verrou du développement des énergies locales : **la complexité réglementaire.** La Commission a mis en demeure la Belgique pour défaut de transposition de ses dispositions sur la simplification et l'accélération des permis. Des infrastructures telles que **la Boucle du Hainaut et Ventilus** sont en discussion depuis presque une décennie. **Si nous n'agissons pas, des producteurs ne pourront bientôt plus se raccorder au réseau.**

La nostalgie n'est pas une stratégie

Comme l'a dit Mark Carney à Davos, la nostalgie n'est pas une stratégie. Sortons de la nostalgie des énergies fossiles importées et de la prospérité qui en a découlé.

Nous avons aujourd'hui l'envie citoyenne, le courage politique et la technologie pour ramener notre dépendance à un seuil qui ne nous menace plus. **Allons-nous attendre le prochain épisode d'une série dont nous connaissons le dénouement ?** Quand allons-nous comprendre que « it's the energy, stupid » ?

Durant le second siècle de la Belgique, nous avons conditionné notre prospérité à l'importation d'énergies fossiles. Montrons que **durant son troisième siècle, nous pouvons réécrire son récit énergétique afin de préserver sa prospérité et son contrat social.**

Et si l'IA payait nos pensions ?

ÉCRIT PAR HÉLÈNE HANNECART
28 AOÛT 2026

Le vieillissement de la population nous oblige à réformer. Mais que se passerait-il si l'intelligence artificielle bouleversait les hypothèses sur lesquelles repose ce consensus plus vite encore que nos réformes ?

À l'école primaire, j'ai appris que la **planète comptait trop d'êtres humains**. Paul Ehrlich annonçait des famines, la Chine imposait sa politique de l'enfant unique et, plus près de chez nous, le philosophe Étienne Vermeersch plaidait pour une politique active de limitation des naissances. **Aujourd'hui, le discours s'est inversé** : la population active diminue, le **vieillissement met l'État-providence sous pression et la solution serait désormais de faire davantage d'enfants**.

Ce raisonnement repose sur une hypothèse : nous avons besoin de travailleurs pour financer nos pensions. Mais si l'intelligence artificielle (IA) venait à la remettre en cause ? **Et si, demain, ce n'étaient pas davantage d'enfants, mais davantage de technologie qui permettaient de préserver notre État-providence ?**

Des gains de productivité déjà mesurables

Une société dont la population diminue doit **gagner en productivité** si elle veut continuer à créer autant de richesse. L'Europe mise pour cela sur la réindustrialisation et l'innovation. Depuis l'arrivée de ChatGPT et Claude, **la promesse de gains de productivité repose aussi sur une nouvelle forme d'intelligence**.

Ces gains commencent à être mesurables. Des chercheurs ont constaté que l'introduction d'un assistant d'IA augmentait en moyenne de 15 % la productivité

Comment taxer et redistribuer une richesse qui ne transite plus par les fiches de paie ?

de 5.000 employés de centres d'appels. Des programmeurs ont, eux, accompli certaines tâches deux fois plus rapidement.

La manière dont ces gains se traduiront à l'échelle de l'économie reste cependant incertaine. Le prix Nobel Daron Acemoglu estime l'effet de l'IA à **environ 1 % de PIB** supplémentaire sur dix ans, tandis que **Goldman Sachs table sur 7 %** sur la même période.

Dans le même temps, **la facture du vieillissement s'alourdit**. Le Comité d'étude sur le vieillissement prévoit une hausse des dépenses sociales belges jusqu'en 2070, même avec une croissance régulière de la productivité de 1,1 %. **Si les gains liés à l'IA s'y ajoutent, cette facture pourrait sensiblement diminuer**. Si la révolution promise n'a pas lieu, elle restera pratiquement intacte.

Mais même si l'IA génère les gains espérés, **le problème ne sera pas réglé**. Nos pensions sont largement financées par des prélèvements sur le travail. À mesure que l'IA dissociera création de richesse et travail humain, la question ne sera plus seulement « avons-nous assez de bras ? », mais « **comment taxer et redistribuer une richesse qui ne transite plus par les fiches de paie ?** ».

Les progrès médicaux pourraient accentuer le vieillissement

Le temps dira si l'IA augmentera réellement notre productivité. Mais **cette même technologie nous promet aussi de vivre plus longtemps.**

L'exemple le plus célèbre est AlphaFold, le modèle d'IA de Google DeepMind qui a permis de résoudre un problème vieux de cinquante ans : prédire la manière dont les protéines de notre organisme se replient. Cette avancée a valu à ses concepteurs le prix Nobel de chimie et offre aux chercheurs une compréhension plus fine des mécanismes à l'origine des maladies. Fixer aujourd'hui un âge de départ à la retraite, c'est donc raisonner sur une espérance de vie qui pourrait avoir encore progressé lorsqu'il entrera pleinement en vigueur.

Fixer aujourd'hui un âge de départ à la retraite, c'est donc raisonner sur une espérance de vie qui pourrait avoir encore progressé lorsqu'il entrera pleinement en vigueur.

Où cela nous mène-t-il ?

L'IA pourrait ainsi rebattre les cartes du vieillissement dans deux directions opposées. Une productivité accrue pourrait atténuer les conséquences économiques de la diminution de la population active. Les progrès médicaux pourraient, au contraire, accentuer la pression en nous permettant de vivre plus longtemps.

Difficile de savoir laquelle de ces deux forces l'emportera. Mais si les deux promesses de l'IA se réalisent, un monde étrange pourrait émerger : une économie capable de croître avec beaucoup moins de travail humain, peuplée d'individus qui vivent toujours plus longtemps.

Mieux mesurer pour mieux décider

Ce scénario peut encore paraître futuriste. **Il ne s'agit pas de reporter les réformes nécessaires, mais de réfléchir à la manière dont une technologie qui évolue très rapidement pourrait en modifier les hypothèses de départ.**

Cela commence par **mieux mesurer l'influence que l'IA exerce déjà sur notre économie.** Les statistiques officielles ne reflètent pas encore pleinement l'impact économique de l'IA. Selon Goldman Sachs, elles ne prendraient pas en compte environ 115 milliards de dollars de richesse créée grâce à l'IA aux États-Unis.

L'Europe rencontre le même problème. Les catégories utilisées pour classer les activités économiques dans nos statistiques ont été définies en 2022, avant le lancement de ChatGPT. Leur prochaine révision ne serait prévue que vers 2040. Une entreprise qui développe ou commercialise aujourd'hui des modèles d'IA entre difficilement dans les catégories existantes. **Les transformations économiques liées à l'IA risquent donc de rester longtemps sous le radar.**

D'ici 2030, nous en saurons, espérons-le, davantage : combien de richesse l'IA crée, mais aussi combien d'années de vie elle nous fait gagner. À l'école primaire, j'ai appris que le monde comptait trop d'êtres humains. Cette leçon s'est révélée fausse. Peut-être celle d'aujourd'hui, selon laquelle nous n'en aurions bientôt plus assez, connaîtra-t-elle le même sort.

Moins d'État pour plus de croissance

ÉCRIT PAR LOWIE CNOCKAERT
4 SEPTEMBRE 2026

Dans quatre ans, la Belgique célébrera son bicentenaire. Mais au lendemain de la fête, l'addition pourrait laisser une solide gueule de bois. Selon la Cour des comptes, la « boule de neige » des intérêts, jusqu'ici théorique, pourrait devenir réalité en 2030 et 2031. Le risque apparaît lorsque la croissance ralentit tandis que les taux d'intérêt augmentent. La Belgique pourrait alors entrer dans une spirale où de nouvelles dettes servent toujours davantage à financer les anciennes et à en payer les intérêts.

Au-delà des réformes indispensables, de plus en plus d'économistes soulignent **l'importance de renouer avec la croissance**. Pourtant, le réflexe politique en sa faveur semble avoir disparu. Trop souvent, travailler, entreprendre et investir sont rendus financièrement moins attractifs. Or, ce que l'on décourage finit par se raréfier. Avec, à la clé, moins de croissance. Cette semaine, la Banque nationale de Belgique a d'ailleurs conclu, pour la première fois depuis longtemps, que **l'économie belge ne croît plus**.

Un État efficace n'est pas un État omniprésent

Au-delà de l'éternel débat entre hausses d'impôts et économies budgétaires, notre croissance bénéficierait surtout d'une réflexion de fond sur la place de l'État dans notre société et notre économie. Un État fort n'est pas nécessairement un État présent partout. C'est d'abord **un État qui remplit correctement ses missions essentielles tout en connaissant ses**

propres limites. C'est précisément ce dernier point que nous avons tendance à oublier.

Aujourd'hui domine l'idée que l'État doit apporter une réponse à chaque problème. À chaque difficulté sociale sa nouvelle mesure publique, à chaque hausse de prix sa compensation, à chaque revers économique sa subvention et à chaque risque sa réglementation supplémentaire. **On se demande beaucoup plus rarement si les citoyens, les entreprises et le marché peuvent eux-mêmes s'adapter.**

Aujourd'hui domine l'idée que l'État doit apporter une réponse à chaque problème.

La réaction à la hausse des prix des carburants illustre ce **réflexe étatiste**. Les tensions géopolitiques réduisent l'offre et font monter les prix. Mais plutôt

que de laisser ce signal-prix jouer son rôle, les pouvoirs publics multiplient mesures de soutien, interventions fiscales et charges administratives pour les entrepreneurs afin de maintenir autant que possible la consommation.

Une étude de la KU Leuven suggère pourtant que **la suppression des prix maximums à la pompe pourrait, en renforçant la concurrence, faire baisser les prix moyens**. Une partie de la réponse aurait donc pu venir non de l'intervention publique, mais du marché. Autrement dit : **non pas plus d'État, mais moins**. Avec, à la clé, moins de dépenses publiques et, à terme, **davantage de croissance et donc de recettes**.

L'étatisme n'est d'ailleurs pas une affaire de gauche ou de droite. On retrouve le même réflexe dans la défense des importantes aides publiques aux entreprises. Selon l'économiste Leo Sleuwaegen, **la Belgique consacre près de 4 % de son PIB au soutien aux entreprises, contre environ 2 % aux Pays-Bas**. Ceux-ci font pourtant mieux en matière de croissance et de compétitivité.

Plus de subventions aux entreprises, c'est moins d'innovation

Les subventions ne garantissent pas une économie forte. Elles coûtent au contribuable, encouragent le lobbying et favorisent souvent les entreprises qui maîtrisent le mieux les rouages du système. Mais le problème est plus fondamental encore. Nous attendons, à juste titre, de l'État qu'il utilise l'argent public avec prudence. Les subventions tendent donc à **privilégier les projets dont les chances de réussite peuvent être démontrées à l'avance**. Or, **cette logique s'accorde mal avec celle de l'innovation**.

La croissance apparaît lorsque entrepreneurs et investisseurs peuvent prendre des risques, expérimenter et aussi échouer.

Les idées radicales, les nouvelles technologies et les modèles économiques encore inconnus sont, par définition, plus risqués et plus difficiles à évaluer. Ce sont pourtant souvent eux qui créent de nouveaux marchés et alimentent la croissance. **L'État est donc mal placé pour choisir les gagnants de demain**. La croissance apparaît lorsque entrepreneurs et investisseurs peuvent prendre des risques, expérimenter et aussi échouer. Autrement dit : **non pas plus d'État, mais moins**.

Non, l'État ne doit donc pas toujours intervenir. Il peut aussi choisir de faire de la place au marché. Le réflexe politique devrait être inversé : face à chaque problème, plutôt que de se demander d'abord quelle nouvelle mesure, quelle subvention ou quelle institution publique créer, demandons-nous quels obstacles l'État peut supprimer et quel espace il peut rendre aux entrepreneurs et au marché.

La présence des entrepreneurs à la fête de 2030 dépendra des choix que nous faisons aujourd'hui. **Si nous continuons à croire que chaque problème appelle davantage d'État, le bicentenaire risque de s'achever sur une historique gueule de bois budgétaire**. Si nous redonnons de l'espace à ceux qui investissent, innover et créent de la croissance, les deux cents ans de la Belgique pourront aussi marquer le début de son redressement économique.

Étudier moins longtemps, mais plus souvent

ÉCRIT PAR JAN-BAPTIST LEMAIRE

11 SEPTEMBRE 2026

Jamais nous n'avons été aussi diplômés. Et pourtant, les jeunes hautement qualifiés semblent aujourd'hui avoir plus de mal à trouver un emploi qu'il y a dix ans. Pendant des décennies, notre mot d'ordre a été « étudier davantage ». Et si, désormais, la solution consistait précisément à faire l'inverse ? Pour repenser notre enseignement supérieur à l'horizon 2030 et au-delà, Jan-Baptist Lemaire plaide pour des parcours universitaires plus courts, une entrée plus rapide sur le marché du travail et un véritable apprentissage tout au long de la vie.

De l'analphabétisme à l'hyperqualification

À quoi ressemblera l'enseignement de demain ? Pendant des décennies, la réponse a toujours été la même : « davantage ». La généralisation de l'enseignement primaire a fait reculer l'analphabétisme, l'enseignement secondaire a contribué à former des citoyens et la démocratisation de l'enseignement supérieur a permis de répondre aux besoins croissants en compétences spécialisées sur le marché du travail. Cette démocratisation n'a pas seulement profité à l'économie. Elle a aussi profondément transformé les aspirations sociales. **Jusque dans les années 1980, les diplômes de l'enseignement supérieur restaient l'apanage d'une minorité : à peine 12 % des Belges en détenaient un.** Depuis, la progression a été spectaculaire chez les 25-34 ans : **de 28 % en 1992, leur proportion est passée à 53 % en 2025, nettement plus que la moyenne européenne de 45 %.** Et cette course aux diplômes ne s'arrête pas là : en Flandre, le nombre de doctorats a augmenté de 400 % en trente ans et celui des masters complémentaires de 25 % en dix ans.

La course aux diplômes atteint-elle ses limites ?

Après tout, **où est le problème ?** Davantage d'enseignement, c'est une main-d'œuvre plus qualifiée pour répondre aux besoins d'une économie toujours plus spécialisée. Pourtant, des chiffres récents suggèrent que ce raisonnement commence à montrer ses limites : **l'avantage que procure un diplôme supérieur sur le marché du travail semble s'éroder**, même s'il est sans doute encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives.

Le diplôme a longtemps fonctionné comme un ascenseur social. C'était l'une de ses grandes forces. Mais cette fonction est aujourd'hui sous pression, non pas nécessairement parce que notre enseignement serait devenu moins accessible, mais peut-être parce que la classe moyenne, précisément grâce à cette démocratisation, **s'est tellement élargie que le diplôme sert désormais moins à progresser dans l'échelle sociale qu'à éviter le déclassement.** Nous continuons pourtant à considérer un diplôme de l'enseignement supérieur comme la garantie d'une vie confortable au sein de la classe moyenne. Dans les faits, la logique s'est inversée : **le diplôme est devenu presque indispensable pour obtenir un emploi, sans pour autant garantir un emploi intéressant et de qualité.**

Ce décalage entre attentes et réalité n'est pas seulement un problème pour notre marché du travail. Il l'est aussi pour notre démocratie. **Celui qui étudie quatre, cinq ou six ans avant de découvrir qu'il doit malgré tout changer de voie risque de perdre confiance dans le système lui-même.**

Étudier moins longtemps, travailler plus tôt, revenir se former ensuite

Comment sortir de ce décalage entre promesse et réalité ? Et si la solution n'était ni d'allonger encore les études, ni de miser exclusivement sur les formations professionnelles, mais de **concentrer davantage la formation initiale avant de se former tout au long de la vie** ?

Raccourcissons les cursus universitaires à trois ans, comme c'est déjà le cas pour les bacheliers professionnalisants. Permettons aux étudiants d'entrer plus tôt sur le marché du travail. Puis donnons-leur, plus tard, lorsqu'ils connaîtront mieux leurs aptitudes et les besoins du marché du travail,... et des besoins du marché du travail, le temps et les moyens de suivre une formation complémentaire ciblée.

L'idée n'a d'ailleurs rien de révolutionnaire. Aux États-Unis, l'enseignement supérieur repose sur un diplôme de premier cycle à vocation généraliste, l'« undergraduate degree », assorti d'une spécialisation, le « major ». **Les formations de niveau supérieur visent davantage les professions qui exigent une spécialisation approfondie.**

De la formation initiale à la formation continue

Un tel changement suppose également de **remettre en question certaines de nos exigences en matière de diplômes**. Des professions comme celles de notaire, pharmacien, kinésithérapeute, enseignant ou architecte sont soumises à des conditions strictes de diplôme. Ces exigences ont de bonnes raisons d'exister. Pourtant, **elles n'ont pas toujours existé.**

Une première étape consisterait à **les assouplir lorsque c'est possible** : ramener certaines formations au niveau du bachelier ou, dans certains cas, remplacer tout ou partie du cursus par un stage rémunéré sur le terrain. **On apprend parfois mieux en faisant qu'en étudiant.**

Il faut ensuite permettre à ceux qui souhaitent obtenir plus tard un master ou **suivre une formation postuniversitaire de le faire dans de bonnes conditions**. Des dispositifs tels que le congé-éducation, le crédit-temps ou les chèques-formation existent déjà, mais ils sont fragmentés et soumis chacun à des conditions propres, souvent de plus en plus strictes.

Remplaçons cette mosaïque par **un droit universel à un congé d'études d'un à deux ans**, accessible à toute personne ayant achevé une formation initiale et travaillé ensuite pendant un nombre minimum d'années. Le fait d'**entrer plus jeune sur le marché du travail contribuerait à compenser le coût collectif de ce congé d'études ultérieur**. La France et les Pays-Bas expérimentent déjà des **comptes individuels de formation** permettant d'accumuler des droits à la formation : ils peuvent nous servir d'inspiration.

L'enseignement de 2030 et des décennies suivantes ne doit donc plus avoir pour mot d'ordre « davantage d'enseignement ». Il doit viser **un apprentissage plus ciblé, adapté à la fois à l'individu et aux besoins de la société.**

Pendant des décennies, nous avons préparé les étudiants au marché du travail en les en tenant éloignés aussi longtemps que possible. Il est temps d'inverser la logique.

Remplaçons cette mosaïque par un droit universel à un congé d'études d'un à deux ans, accessible à toute personne ayant achevé une formation initiale et travaillé ensuite pendant un nombre minimum d'années.

La Belgique de 2030 se décide aujourd'hui

ÉCRIT PAR JOACHIM MERTENS

18 SEPTEMBRE 2026

Tout au long de l'été, le Groupe du Vendredi s'est projeté vers le bicentenaire de notre pays avec sa série « Belgique 2030 ». Pour la conclure, Joachim Mertens tire le fil rouge de dix cartes blanches : notre pays continue de se gouverner avec des structures héritées du passé. Préparer la Belgique de l'après-2030 ne peut attendre les discours du bicentenaire.

Ce fut l'été le plus chaud jamais mesuré en Belgique, avec plus de 1 700 décès supplémentaires lors de la vague de chaleur de juin. **Les guerres en Ukraine et en Iran** font monter les tensions géopolitiques en même temps que les températures et pèsent sur l'économie mondiale. Et tandis que les responsables politiques reprennent le chemin des cabinets après la trêve estivale, **le gouvernement fédéral cherche dix milliards d'euros d'économies**, au moment même où la Cour des comptes met en garde contre **le risque d'un effet boule de neige des intérêts**.

C'est au cœur de cet été que le Groupe du Vendredi a publié sa **série « Belgique 2030 » : dix contributions** consacrées au journalisme, à la résilience, à la réforme de l'État, à la société civile, aux bâtiments vacants, à la gouvernance climatique, à l'indépendance énergétique, au vieillissement, au poids de l'État et à l'enseignement.

Un constat les traverse : **les arrangements institutionnels que la Belgique a construits au fil des décennies étaient confortables tant que le monde demeurait stable. Ils ne suffisent plus aujourd'hui.** Nous gouvernons notre pays au passé, réagissant dans l'urgence aux événements du jour et anticipant à peine ceux de demain.

Des structures fragmentées dans tous les domaines

Ce passé a façonné nos structures : fragmentées là où elles devraient coopérer, verrouillées là où elles devraient pouvoir évoluer. **Cette fragmentation n'est plus seulement une question communautaire, elle est devenue une culture de gouvernance.**

Selon la Commission européenne, **le plan national climat-énergie** n'est guère plus que l'addition de trois plans régionaux. Chaque niveau de pouvoir comptabilise différemment les bâtiments vacants. Même **le congé-éducation** existe sous plusieurs variantes, chacune assortie de conditions propres et toujours plus strictes.

Le verrouillage se retrouve notamment dans **la loi spéciale de financement**, qui oblige le pouvoir fédéral à verser chaque année aux entités fédérées 80 milliards d'euros de dotations, dont le montant augmente automatiquement, et qui ne peut être modifiée qu'à une majorité spéciale. **L'histoire explique comment nous en sommes arrivés là. Elle ne justifie pas d'en faire éternellement notre mode de fonctionnement.**

Sous ces structures se trouve **notre contrat social** : cet accord tacite selon lequel nous partageons

Ne lisez pas les propositions de cet été comme une plainte, mais comme une main tendue.

quelque chose qui dépasse nos intérêts individuels. Lui aussi est sous pression. Cette série a plaidé pour **un pacte plus clair entre l'État et le citoyen**, dans lequel les pouvoirs publics disent ce qu'ils peuvent réellement garantir, où les citoyens sont capables de faire face par eux-mêmes aux premières heures d'une crise et restent informés de ceux qui prennent les décisions.

Elle a également montré combien **notre dépendance énergétique fragilise** ce même contrat : celui qui se chauffe au mazout et roule au diesel est le premier touché à chaque choc. Celui qui ne relit jamais un contrat ne doit pas s'étonner que plus personne ne le respecte.

La recette du « toujours plus » héritée du siècle dernier s'essouffle.

Une exigence de « toujours plus » dépassée

Le moment est venu de le relire. Une conviction commune se dégage de cette série : sans préparation, **la fête de 2030 risque de se transformer en échéance**. La recette du « toujours plus » héritée du siècle dernier s'essouffle. Étudier toujours plus était le mot d'ordre ; nous plaçons **pour des formations plus courtes et plus ciblées**, assorties d'un droit universel à la formation permettant de revenir étudier plus tard. Avoir davantage d'enfants semblait être la réponse au vieillissement ; l'intelligence artificielle pourrait rebattre les cartes, alors mesurons mieux son impact sur notre prospérité. Importer davantage a longtemps été synonyme de prospérité ; **mettons**

sur la table les onze milliards d'euros de subsides aux énergies fossiles et soutenons toutes les formes d'énergie produites chez nous. Davantage de subsides signifiait davantage de sécurité ; attendons aussi de la société civile qu'elle développe des modèles lui permettant de gagner en autonomie.

Et davantage d'État comme réponse à chaque problème ? Invertissons le réflexe : **demandons-nous quels obstacles les pouvoirs publics peuvent eux-mêmes lever**. Le défi de la Belgique de demain n'est plus quantitatif. Il consiste à faire des choix et à en assumer la responsabilité.

Un scrutin crucial en 2029

Cette série s'intitule « Belgique 2030 », mais **le véritable moment charnière arrivera plus tôt : en juin 2029, lors des dernières élections fédérales avant le bicentenaire**. Aucune des propositions formulées cet été ne pourra devenir réalité en 2030 si elle ne figure pas dans les programmes des partis en 2028, puis dans un accord de gouvernement en 2029. Or **ces programmes s'écrivent aujourd'hui**, dans les centres d'études et lors des congrès. Si nous voulons que 2030 soit davantage qu'une célébration, **le travail doit commencer maintenant**.

Reste la question posée dans le texte qui ouvrirait cette série : **qui voulons-nous être lorsque notre pays aura deux cents ans ?** La réponse apportée cet été est sobre : **un pays qui fait des choix plus clairs et assume la responsabilité de ce qu'il a construit**. Les auteurs de cette série appartiennent à la génération qui vivra et financera en grande partie la Belgique de l'après-2030. Ils ont donc, eux aussi, leur part en jeu. Ne lisez pas les propositions de cet été comme une plainte, mais comme une main tendue. **Qui nous serons demain se décide dans ce que nous faisons aujourd'hui.**

Charte

Le Groupe du Vendredi réunit des jeunes entre 25 et 35 ans qui partagent une même curiosité pour les questions de société. Originaires des deux côtés de la frontière linguistique, les membres ne sont pas forcément des experts des matières abordées, mais cherchent plutôt à apporter des réponses innovantes à des enjeux auxquels la Belgique est confrontée.

Outre son regard « jeune » et ambitieux sur les différentes problématiques, la particularité du groupe provient de la diversité des membres qui le composent. À ce titre, les nouveaux membres sont choisis collégialement dans le souci d'élargir les horizons représentés et de préserver certains équilibres linguistiques ou professionnels.

Le Groupe du Vendredi structure son travail autour de la production de rapports préparés pendant 6 mois à un an par un ou plusieurs membres du groupe. Le choix des thèmes, comme toutes les autres décisions, se fait au consensus. Un organisme extérieur peut gratuitement prendre l'initiative de suggérer que le groupe se penche sur une thématique particulière. La réponse positive ou négative à la sollicitation dépend de l'agenda interne du groupe et, en aucun cas, le contenu de l'avis n'est orienté.

En parallèle de ces rapports, le groupe utilise différents canaux de communication pour partager ses idées et lancer des débats au sein de l'opinion publique (cartes blanches, communiqué de presse, participation à des conférences, etc.). Le groupe communique vers l'extérieur en français et en néerlandais.

Chaque document écrit est signé par ses co-auteurs qui seuls portent l'entière responsabilité de la véracité scientifique des thèses avancées ainsi que des positions idéologiques soutenues. Néanmoins, ces écrits sont toujours le fruit d'une interaction avec le groupe, les autres membres se prêtant au jeu de la critique constructive ou proposant des améliorations formelles ou de contenu.

Le groupe est parrainé par la Fondation Roi Baudouin qui assure le soutien logistique et financier nécessaire mais n'intervient pas dans les choix thématiques ou le contenu des thèses défendues. Les membres s'engagent bénévolement à participer aux différentes sessions de réflexion. Ils reçoivent un dédommagement forfaitaire lorsqu'ils s'investissent dans la rédaction d'un rapport ou assument des tâches de coordination importantes.

Vrijdaggroep
Groupe du Vendredi
Freitagsgruppe

WWW.V-G-V.BE | [LINKEDIN](#) | [FACEBOOK](#)